



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy** du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 12 octobre 2021 à 18 h 30** au local B-116.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Stéphanie Baillargeon, présidente du CÉ
Madame Dominique Rivard, parent
Madame Véronique Paré, parent
Madame Francesca Gingras, parent
Madame Andréanne Morneau, enseignante
Madame Julie St-Pierre, enseignante
Madame Jeanne Hébert, personnel de soutien
Madame Marie-Eve Jannard, professionnel non enseignant
Madame Lee-Ann Moreau, membre parlement étudiant
Monsieur Thierry Bussières, membre parlement étudiant

ÉTAIT ABSENTE : Madame Julie Boileau, parent

INVITÉS : Monsieur Serge Gobat, directeur
Madame Josée Goupil, secrétaire

1. **Acceptation de l'ordre du jour**

[Résolution 2021-10-12-CÉ-01](#)

Il est proposé par Mme Véronique Paré :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. **Présentation du LAB22**

M. Gobat nous parle du projet et nous présente Mme Philippine Loth, conseillère pour le projet. Elle nous explique ce qu'est le LAB22.

3. **Élection au secrétariat**

[Résolution 2021-10-12-CÉ-02](#)





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

M. Serge Gobat désigne Mme Josée Goupil afin d'agir à titre de secrétaire du Conseil d'établissement.

ATTENDU la désignation par M. Gobat;

Il est proposé par Mme Stéphanie Baillargeon et résolu :

QUE Mme Josée Goupil, agisse comme secrétaire du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Présentation des membres

Chacun des membres se présente.

5. Élection à la présidence

[Résolution 2021-10-12-CÉ-03](#)

Mme Baillargeon se propose. Il n'y a aucune autre proposition.

Il est proposé par madame Jeanne Hébert, et résolu :

QUE Mme Stéphanie Baillargeon soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. Suppléance à la présidence

[Résolution 2021-10-12-CÉ-04](#)

Mme Véronique Paré se propose. Il n'y a aucune autre proposition.

Il est proposé par Madame Stéphanie Baillargeon, et résolu :

QUE Madame Véronique Paré soit élue vice-présidente du conseil d'établissement de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy pour une durée de 1 an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

7. Adoption du procès-verbal du 30 juin

[Résolution 2021-10-12-CÉ-05](#)

Il est proposé par Mme Véronique Paré, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 30 juin 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Suivi du procès-verbal

Aucun suivi.

9. Proposition du calendrier des réunions

[Résolution 2021-10-12-CÉ-06](#)

Après discussion, les dates suivantes sont proposées pour les prochaines séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 : les lundis 6 décembre 2021, 7 février 2022, 21 mars, 9 mai et 28 juin.

Il est proposé par Madame Dominique Rivard

QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Représentants de la communauté

Mme Marie-Hélène Gagnon ayant déjà signifié son intérêt à siéger au conseil, elle sera donc représentante de la communauté. Nous communiquerons également avec Mme Carolyne Ducharme, de la Maison des Jeunes.

11. Parent substitut

Madame Geneviève Bonneau sera parent substitut, suite à la mention de son intérêt lors de l'assemblée générale.





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

12. Dénonciation d'intérêt

Tous les membres signent et remettent leur feuille à la secrétaire.

13. Établissement de règles de régie interne.

Le document sera remis aux nouveaux membres.

14. Programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et sortie quotidienne des élèves ou déplacement à l'extérieur des locaux de l'école

[Résolution 2021-10-12-CÉ-07](#)

Le document a été envoyé par courriel à tous. Mme Paré remarque qu'il n'y a pas beaucoup de sorties organisées pour les élèves, au régulier. Elle demande aux membres du conseil d'établissement s'il serait possible d'autoriser un montant de 20\$ à demander aux parents pour une éventuelle sortie. Cela permettrait aux enseignants de pouvoir organiser des sorties pour ces élèves.

Après présentation des activités et l'autorisation d'un montant de 20\$,

Il est proposé par Mme Francesca Gingras et résolu :

QUE le calendrier des activités et que la demande d'un montant de 20\$ soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Fonds à destination spéciale

[Résolution 2021-10-12-CÉ-08](#)

M. Gobat fait une demande pour récupérer un montant de 20 000\$ afin de faire l'achat de 100 chaises rouges (5000\$), 3 tables de cafétéria au coût de 1655\$ chacune, ainsi que la réparation ou l'achat de caméras.

Il est proposé par Mme Stéphanie Baillargeon et résolu :





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

D'accepter le montant demandé pour les achats mentionnés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Budget Conseil d'établissement

[Résolution 2021-10-12-CÉ-09](#)

Comme à chaque année un budget de 500.00\$ est alloué au Conseil d'établissement.

Après discussion, il est proposé par Mme Dominique Rivard

D'utiliser l'argent du budget pour le buffet de la dernière réunion de juin, pour le gala méritas et un montant de 75\$ sera donné annuellement pour une publicité dans l'album des finissants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. Clientèle de 2021-22

M. Gobat nous mentionne qu'au 30 septembre, la clientèle était de 680 élèves.

18. La rentrée 2021

M. Gobat nous mentionne que la rentrée s'est déroulée sur 2 jours, semblable à l'année passée. Cette année, le port du masque semble plus difficile pour certains élèves.

19. Portes ouvertes

M. Gobat nous fait part que les « portes ouvertes » se sont déroulées encore une fois d'une façon virtuelle. 14 capsules sont disponibles sur YouTube.

20. Activités parascolaires

M. Gobat nous fait part de l'engagement à 50% de Madame Shanda Leclair, technicienne en loisirs et que plus de vingt-cinq activités sont offertes. Les élèves doivent présenter leur passeport vaccinal pour participer aux activités.





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

21. SSV

Service Scolarisation Virtuel. M. Gobat nous mentionne qu'il y a 140 élèves inscrits pour le secondaire et une centaine pour le primaire. Le SSV est associé avec vingt-sept CSS. C'est un gros défi d'organisation et de recrutement.

22. Projets conjoints avec la ville de Saint-Césaire

M. Gobat nous informe des projets conjoints avec la ville de Saint-Césaire qui fêtera son 200^e anniversaire.

- Demande pour la murale en avant de l'école
- Demande de boîte pour neige (sculpture sur neige) projet en arts plastiques
- Réaménagement de la bibliothèque

23. Informations

A. De la présidente

Rien à mentionner.

B. De la représentante du comité de parents

Mme Gingras nous informe des points discutés:

- Élections
- Inscriptions sur site Facebook comité parents (CP Hautes-Rivières)
- Prochaine conférence, 10 novembre

C. Du directeur

M. Gobat nous fait part que deux enseignants prévoient organiser un voyage de 7 jours pour juin 2023 en Alberta pour les élèves qui sont en 4^e secondaire, cette année.

D. Du personnel enseignant

Mme Julie St-Pierre nous mentionne que le lave-o-thon (LMM) a été un succès avec un profit de 2000\$.

E. Du personnel professionnel

Mme Jannard nous mentionne les postes de professionnel à notre école. Elle nous fera part des bons coups de l'équipe à chaque rencontre. Elle nous mentionne, également, que





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

l'équipe a une rencontre tous les mercredis à la 3^e période.

F. Du personnel de soutien

Mme Hébert nous fait part qu'il y a eu de la vaccination pour la Covid-19 et la semaine prochaine, vaccination pour les élèves de 3^e et 4^e secondaire. Également, il y a beaucoup d'erreurs sur les cartes d'identité des élèves. Une opération vérification aura lieu, cette semaine.

G. Du Parlement étudiant

Mme Moreau et M. Bussière nous présentent les membres du parlement étudiant. Ils nous parlent également de leurs demandes ainsi que des journées thématiques et activités à venir.

24. Varia

25. Levée de l'assemblée

[Résolution 2021-05-12-CÉ-10](#)

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Dominique Rivard:

Que la séance soit levée à 20h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Stéphanie Baillargeon,
présidente


Serge Gobat,
directeur

